

ORAL HEC Paris 2021

**ECONOMIE**

Option technologique

Programme Grande Ecole

**Modalités de l'épreuve :**

Temps de préparation : 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 20 minutes.

Les conditions de l'épreuve orale sont identiques aux années précédentes. Le candidat dispose toujours du même temps de préparation. Il présente le sujet à traiter en une dizaine de minutes, puis les deux membres du jury procèdent à l'entretien d'une dizaine de minutes également. L'entretien est principalement axé sur le sujet traité par le candidat mais peut éventuellement aborder d'autres points du programme.

Le premier candidat tire un sujet dans une banque de sujets et les deux suivants traitent le même sujet. Ceci explique le nombre limité de sujets présentés.

Les candidats sont évalués tant sur le fond que sur la forme :

- Sur le fond le jury attend une analyse des problèmes économiques soulevés par le sujet. Il faut aborder le sujet en faisant preuve d'un esprit scientifique, c'est-à-dire en mobilisant les outils de l'analyse économique et en s'appuyant sur des connaissances précises, tant théoriques que factuelles.
- Sur la forme l'exposé doit être structuré autour d'une problématique qui est présentée en introduction. Cette problématique n'est pas une simple reprise du sujet, elle doit expliciter les questions, les enjeux du sujet et donne ainsi le fil directeur du développement. Le plan – qui sera annoncé clairement - doit répondre à la problématique. Enfin, une conclusion qui doit être clairement mise en œuvre.

**Sujets présentés par les candidats :**

- **Sujet n°1** : Les agents économiques sont-ils rationnels ?
- **Sujet n°2** : Les entreprises doivent-elles seulement préserver les intérêts des actionnaires ?
- **Sujet n°3** : La France est-elle toujours dans la course technologique ?
- **Sujet n°4** : L'écologie est-elle sociale ?
- **Sujet n°5** : La folie des banques centrales.
- **Sujet n°6** : Faut-il élargir le rôle des banques centrales ?
- **Sujet n°7** : Les brevets, un mal nécessaire ?
- **Sujet n°8** : L'environnement à l'épreuve du marché.
- **Sujet n°9** : Doit-on réindustrialiser la France ?

### **Bilan chiffré :**

- Cette année le nombre de candidats a été exactement le même qu'en 2019 (pas d'oraux en 2020 pour cause de covid) avec 28 candidats dont 1 absent. En 2018, seuls 22 candidats avaient passé l'oral.
- Les sujets proposés sont variés pour couvrir l'ensemble des thèmes du programme. Ils sont aussi le plus souvent en lien avec l'actualité de l'année écoulée, mais peuvent également aussi être théoriques comme le premier sujet tiré cette année.
- Durée de la présentation orale des candidats : la grande majorité des candidats réalisent un exposé entre 7 et 10 minutes, ce qui est bien. Quelques candidats ne gèrent encore pas correctement leur temps et réalisent des exposés qui dépassent le temps imparti. Le jury se trouve dans l'obligation de les interrompre ce qui est dommage. A l'inverse, les exposés courts, sont souvent de mauvaise qualité. Les deux exposés qui ont duré 5 à 6 minutes ont eu une note très faible.
- Durée de l'entretien : minimum 10 minutes. Lorsque l'exposé dure moins de 10 minutes, l'entretien se prolonge pour arriver aux 20 minutes réglementaires de l'épreuve.

### **Répartition des notes des candidats :**

Notes	Nombre de candidats	%	% cumulés	% cumulés inversés
Inférieures à 5	3	11%	11%	100%
Supérieures ou égales à 5 et inférieures à 8	2	7%	19%	89%
Supérieures ou égales à 8 et inférieures à 10	6	22%	41%	81%
Supérieures ou égales à 10 et inférieures à 12	4	15%	56%	59%
Supérieures ou égales à 12 et inférieures à 14	4	15%	70%	44%
Supérieures ou égales à 14 et inférieures à 16	3	11%	81%	30%
Supérieures ou égales à 16	5	19%	100%	19%
Total	27			

**Note minimale : 02**

**Note maximale : 19**

**5 candidats soit 18%** des candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 8. C'est un chiffre encourageant qui marque une réelle rupture par rapport aux années précédentes (44% en 2019, 31% en 2018 et 42% en 2017). Le niveau général de ces candidats est très insuffisant et incompatible avec les exigences du concours. Ces candidats présentent de grosses lacunes au niveau des concepts de base et un manque cruel de connaissance des faits.

Sur la forme, l'exposé est maladroit et le plan trop flou ou même inexistant. Le développement se présente comme une suite d'arguments sans fil directeur, parfois totalement hors sujet. L'entretien n'a fait que confirmer l'appréciation du jury. La volonté du jury, affirmée dans les

rapports des années précédentes de sanctionner sévèrement les candidats qui sont défailants au regard des attentes de l'épreuve n'est pas remise en cause.

**8 candidats soit 30%** des candidats ont obtenu une note comprise entre 10 et 14. Ces candidats ont fait, des prestations correctes, mais souvent marquées par quelques faiblesses (exposé court ou maladroit mais compensé par l'entretien ; manque d'analyse basée sur les concepts économiques ou au contraire analyse trop théorique sans référence aux faits et qui s'éloigne de la problématique ; exposés corrects mais l'entretien révèle des confusions parfois importantes sur les éléments de l'exposé...).

**Enfin 8 candidats** obtiennent une note supérieure à égale à 14, dont 5 avec une note supérieure ou égale à 16. Le jury se réjouit de cette proportion inédite de bons, voire très bons candidats. Ces candidats présentent de bonnes capacités d'argumentation et d'analyse du sujet proposé. Les connaissances économiques sont solides et l'exposé structuré suivant une problématique cohérente.

L'entretien permet de confirmer la solidité du profil de ces candidats qui sont capables de prendre du recul et de mener des raisonnements économiques, même sur des questions sur lesquelles ils ne connaissent pas la réponse.

Par cohérence avec ce qui a été dit sur la volonté de sanctionner les candidats défailants, le jury n'hésite pas à valoriser les bons et très bons candidats. Il s'agit d'un concours et non d'un examen. Toute l'échelle de note est utilisée afin de classer clairement les candidats.

#### **Les exposés qui n'ont pas la moyenne :**

Ces exposés présentent une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Une mauvaise lecture du sujet conduit les candidats à ne pas dégager de problématique, ou une problématique sans relation avec le sujet ; Le développement est alors le plus souvent hors sujet.
- Les candidats développent des arguments sans lien avec le sujet.
- Un manque de maîtrise, parfois totale des concepts économiques de base du programme. L'exposé se limite alors à des remarques générales ou à des faits d'actualité sans analyse économique.
- Exposé sans référence avec la réalité économique actuelle (ou passée). L'entretien confirme souvent une déconnexion avec l'actualité.
- Exposé d'une durée insuffisante qui ne permet pas de développer une réelle argumentation et révèle souvent un manque de connaissances.

#### **L'entretien :**

Dans une optique bienveillante, les membres du jury cherchent lors de l'entretien, à faire préciser au candidat certains éléments de l'exposé : une précision sur un point de cours évoqué, développer ou justifier une analyse... Le plus souvent l'entretien confirme la tendance de l'exposé, mais certains candidats peuvent significativement faire évoluer la note avec des réponses pertinentes. La capacité d'analyse et de recul du candidat est ici très appréciée.

## **Conclusion :**

Le jury constate une augmentation significative des bonnes prestations. 60 % des candidats ont une note supérieure à 10 contre 45 % en 2019. Les exposés sont en majorité assez bien structurés et proches des 10 minutes. Les différences de notes sont liées, comme en 2019 à la pertinence de la problématique et à la maîtrise des connaissances. Les candidats avec un niveau très faible, ou ayant fait un hors sujet total sont cette année très peu nombreux. Cette année est donc un bon millésime.

## **Conseils pour bien préparer cette épreuve orale :**

- Quand le sujet est une question, il faut s'attacher à répondre à la question posée par le sujet. Il faut éviter des plans de type « oui/non » qui laissent finalement perplexe pour privilégier des plans du type « oui/si » ou « oui/mais ».
- Dans tous les cas, la réponse doit s'articuler sur une problématique. Le candidat doit chercher à construire une argumentation basée sur une analyse économique utilisant des concepts et des auteurs du programme et illustrée par des faits.
- Il ne faut pas transformer le sujet, même s'il est possible de l'élargir habilement dans la problématique.
- Les exposés doivent être clairement structurés : introduction avec une problématique et une annonce de plan, un développement et une conclusion.
- Il est inutile de chercher à citer un maximum de théories ou d'auteurs s'ils ne sont pas utilisés pour appuyer l'argumentation. Mieux vaut peu de concepts bien utilisés qu'un catalogue juste énuméré et parfois mal à propos.
- Le jury invite également les candidats à utiliser des termes et des concepts précis plutôt que des phrases vagues ou des affirmations non justifiées.
- Il est maladroit d'évoquer dans l'exposé des chiffres grossièrement faux, des faits ou des théories qui ne sont pas un minimum maîtrisés. Le jury reviendra systématiquement sur ces éléments lors de l'entretien.
- Une présentation orale d'une durée inférieure à 8 minutes est le plus souvent insuffisante.
- A l'inverse, il faut absolument éviter de dépasser les 10 minutes. Le jury sera dans l'obligation d'arrêter le candidat ce qui aura des conséquences sur la note.
- Les sujets font souvent référence à des problématiques qui ont été au cœur de l'actualité de l'année. Suivre l'actualité économique, la mettre en perspective et l'analyser avec les éléments du cours est donc une excellente préparation. C'est ce qui est attendu des candidats.
- Lors de l'entretien, les candidats devront s'attacher à répondre à la question posée. Mieux vaut dire « je ne sais pas », ou « je ne suis pas sûr » plutôt que d'affirmer sans savoir. Par contre une tentative de réflexion sur la question en développant une analyse économique sera valorisée même si elle ne mène pas forcément à une réponse satisfaisante.
- Enfin, le registre de langage, sans être soutenu, ne doit pas être familier. Par exemple, lorsque les candidats font référence au Président de la République Française, ils ne doivent pas se contenter de citer son nom patronymique. Il ne faut pas qu'ils omettent le titre, ou au minimum « Monsieur ».